



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

attractivité économique de la France

Question au Gouvernement n° 491

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Amélie de Montchalin, pour le groupe La République en marche.

Mme Amélie de Montchalin. Monsieur le Premier ministre, je voudrais revenir sur la journée d'hier, une des plus importantes du début de ce quinquennat, car c'était la journée du productif, le fruit de six mois de réformes et le début d'une dynamique pour remettre vraiment notre économie en marche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Bla-bla-bla !

Mme Amélie de Montchalin. Le matin, à l'Assemblée nationale, vous êtes venu soutenir le grand rendez-vous que les députés en marche de la commission des finances avaient donné aux acteurs financiers pour que l'épargne des Français redevienne pleinement utile à leur pouvoir d'achat, à la croissance et à l'emploi.

L'après-midi, à Versailles,...

M. Charles de la Verpillière. C'était ici qu'il fallait être : dans l'hémicycle !

Mme Amélie de Montchalin. ...avec le Président de la République, vous avez réuni les grands industriels internationaux pour entendre décrire leurs projets d'investissement dans notre pays, qui représentent 3,5 milliards d'euros et 2 000 emplois créés en France. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

La cohérence de cette journée, c'est que la France saisit l'opportunité de la croissance en se posant la bonne question : comment investir dans notre avenir ? Cette grande journée n'aurait jamais été possible sans deux autres qui l'ont précédée : celles qui ont vu la ratification des ordonnances et le vote de notre budget. Nous le disons clairement, nous l'assumons : la fiscalité de notre capital était l'une des plus élevées d'Europe ; elle constituait un vrai repoussoir pour les épargnants français et les investisseurs étrangers ; elle organisait la fuite des projets de nos entrepreneurs, développés sur nos territoires, et vidait la France de ses emplois.

Il devient possible de doubler sur cinq ans l'investissement de l'épargne des Français dans les fonds propres des PME – les petites et moyennes entreprises – pour que celles-ci aient enfin les moyens de leur ambition, qu'elles puissent grandir et accompagner les entreprises étrangères qui s'installent. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Charles de la Verpillière. C'est lamentable !

Mme Amélie de Montchalin. Le monde de la finance n'est ni sans nom ni sans visage ; il n'est pas notre ennemi.

M. Éric Straumann. Mais non ! Le monde de la finance, c'est votre ami !

Mme Amélie de Montchalin. Ceux qui financent notre économie, ceux qui investissent en France doivent avoir avec nous des relations exigeantes, fermes, matures mais constructives. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Nous, députés de la commission des finances, allons suivre ce travail. Vous, monsieur le Premier ministre, comment allez-vous suivre la mise en œuvre des annonces faites à Versailles par ceux qui ont, comme nous, choisi la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR et FI.*)

M. le président. Mes chers collègues, vous savez très bien que ce n'est pas parce que vous vociférez que vous empêcherez un de vos collègues de poser sa question,...

M. Claude Goasguen. Il n'y a pas eu de question !

M. le président. ...et sûrement pas Mme de Montchalin. Et ma remarque vaut aussi pour la réponse du Gouvernement qui arrive. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame de Montchalin, votre question...

M. Éric Straumann. Quelle question ?

M. François Ruffin. Il n'y a pas eu de question !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...est centrale pour notre pays : c'est celle de l'investissement dans notre appareil productif, celle de la capacité des entreprises françaises et des entreprises étrangères installées en France à mobiliser des moyens et à investir dans notre pays, parce que les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain. (*Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas de vous ça !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Mesdames et messieurs les soi-disant insoumis, si vous voulez lutter contre les investissements en France, dites-le ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*) Expliquez à nos concitoyens que vous ne voulez pas d'investissements dans notre pays ! (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Jean-Paul Lecoq. C'est absurde !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame la députée, la question en débat hier, à la fois à l'Assemblée nationale et à Versailles, c'était la même : comment faire en sorte que les moyens financiers, que l'épargne nationale ou l'épargne étrangère soient mobilisés sur notre territoire, au service de la création d'emploi sur notre territoire, de la création de richesse sur notre territoire, pour une redistribution des richesses sur notre territoire. C'était ça, la question d'hier ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

M. Éric Coquerel. Vous ne faites qu'enrichir les riches !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. À cette question, madame la députée, nous apportons deux réponses.

D'abord, l'épargne nationale est importante – c'est une caractéristique française et une richesse française, puisque le taux d'épargne est plus élevé en France que dans d'autres pays comparables. Nous souhaitons qu'elle puisse être dirigée plus qu'aujourd'hui vers le financement des entreprises et l'accompagnement du développement à moyen et à long terme des entreprises. C'est sain : cela offre de la stabilité et permet le développement à long terme des entreprises françaises.

Ensuite, nous souhaitons faire en sorte que les entreprises internationales préfèrent investir chez nous qu'ailleurs. En disant cela, madame la députée, j'ai l'impression de formuler une sorte d'évidence, mais il est bon parfois de rappeler les évidences : nous avons besoin d'investissement, y compris étrangers.

Il se trouve – l'ensemble de ceux qui étaient présents hier à Versailles l'ont dit – que jamais les grandes entreprises internationales n'avaient eu autant envie d'investir en France.

M. Olivier Marleix. Sauf les chinoises !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Tant mieux, madame la députée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Alors que peut-on faire maintenant ? Vous l'avez dit : créer les instruments, qui ne sont pas nécessairement des incitations fiscales,...

M. Éric Coquerel. Vous pensez à la *flat tax* ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre. ...pour diriger l'épargne vers des placements longs et vers le financement du développement des entreprises.

Ce sera l'un des objectifs de la loi préparée, discutée par le ministre de l'économie et des finances, qui, au printemps, viendra en discussion devant le Parlement : la loi PACTE – plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. Dans le cadre de la préparation de ce texte, nous avons demandé aux acteurs du monde de l'épargne et de l'investissement de formuler leurs propositions et leurs avis pour faire en sorte, encore une fois, de mieux diriger l'épargne vers là où nous en avons le plus besoin : l'investissement des entreprises. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Éric Coquerel. Gattaz va être content !

Données clés

Auteur : [Mme Amélie de Montchalin](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 491

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 janvier 2018](#)